



## Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Nette amélioration au dernier trimestre 2019 avant la crise sanitaire

Au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établissait à 7,2 %, en baisse de 0,3 point sur le trimestre et sur un an. Il s'est atténué dans tous les départements, surtout dans la Haute-Saône, la Côte-d'Or et l'Yonne.

Frédéric Biancucci (Insee)

### Avertissement

Ce flash présente l'évolution du chômage en Bourgogne-Franche-Comté au quatrième trimestre 2019. Suite à la **crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19**, la situation économique s'est ensuite fortement détériorée. Cette publication dresse la situation juste avant et contribuera à mesurer l'impact de la crise sanitaire.

### Un taux de chômage plus bas qu'au niveau national

Au quatrième trimestre 2019, 7,2 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, c'est 0,9 point de moins qu'au niveau national (*figure 1*). La Bourgogne-Franche-Comté se situe au cinquième rang des régions françaises les moins touchées, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France. Dans l'Hexagone, c'est dans les Hauts-de-France que le taux de chômage est le plus élevé, 10 %.

Le Jura reste le département de la région le moins touché avec un taux de chômage de 5,9 %, devant la Côte-d'Or à 6,5 %. À l'inverse, le taux de chômage est le plus élevé dans le Territoire de Belfort, 8,8 % soit davantage que la moyenne nationale, 8,1 %, seul département de la région dans ce cas. Il avoisine la moyenne régionale dans les autres, allant de 7 % dans la Nièvre à 7,6 % dans l'Yonne.

La zone d'emploi de Beaune est, avec 4,7 %, la plus épargnée de la région, et la huitième au niveau national. Les zones de Lons-le-Saunier avec 5,5 % et celles de Morteau et Pontarlier dans le Doubs avec 5,8 % ont également un taux de chômage contenu (*figure 2*). En revanche, celle du Creusot-Montceau est la plus touchée avec 9,1 %.

### Baisse du chômage dans toute la région

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage baisse de 0,3 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2019, de manière moins marquée qu'au niveau national, - 0,4 point.

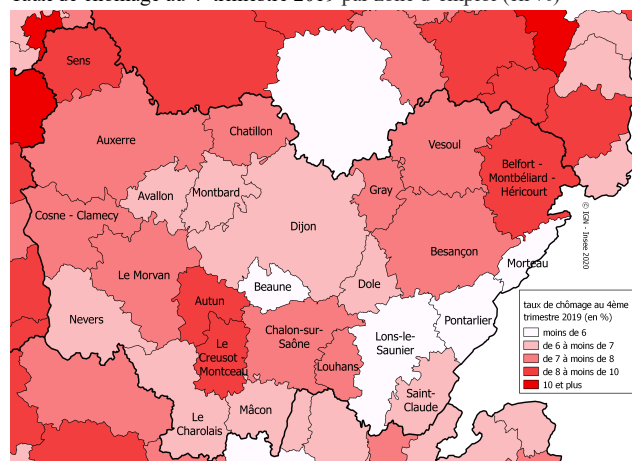
### 1 Un taux de chômage en baisse dans toute la région

|                                | Taux de chômage en %          |                               |                               | Variation (en point de %) |             |
|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------|
|                                | 4 <sup>e</sup> trimestre 2018 | 3 <sup>e</sup> trimestre 2019 | 4 <sup>e</sup> trimestre 2019 | trimestrielle             | annuelle    |
| Jura                           | 6,3                           | 6,2                           | 5,9                           | -0,3                      | -0,4        |
| Côte-d'Or                      | 7,0                           | 6,9                           | 6,5                           | -0,4                      | -0,5        |
| Nièvre                         | 7,3                           | 7,2                           | 7,0                           | -0,2                      | -0,3        |
| Haute-Saône                    | 7,9                           | 7,9                           | 7,4                           | -0,5                      | -0,5        |
| Saône-et-Loire                 | 7,7                           | 7,7                           | 7,4                           | -0,3                      | -0,3        |
| Doubs                          | 7,6                           | 7,7                           | 7,5                           | -0,2                      | -0,1        |
| Yonne                          | 8,0                           | 8,0                           | 7,6                           | -0,4                      | -0,4        |
| Territoire-de-Belfort          | 9,0                           | 9,1                           | 8,8                           | -0,3                      | -0,2        |
| <b>Bourgogne-Franche-Comté</b> | <b>7,5</b>                    | <b>7,5</b>                    | <b>7,2</b>                    | <b>-0,3</b>               | <b>-0,3</b> |
| France hors Mayotte            | 8,8                           | 8,5                           | 8,1                           | -0,4                      | -0,7        |

Note : données corrigées des variations saisonnières  
Source : Insee, Taux de chômage localisés

### 2 Des zones d'emploi moins touchées par le chômage : Beaune, Lons-le-Saunier, Morteau et Pontarlier

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières  
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Cette amélioration significative du chômage a lieu dans tous les départements de la région surtout en Haute-Saône, - 0,5 point, en Côte-d'Or et dans l'Yonne, - 0,4. Les évolutions les moins nettes, - 0,2 point, se retrouvent dans le Doubs et la Nièvre. Le taux de chômage s'atténue aussi dans toutes les zones d'emploi. C'est celle de Dôle qui enregistre l'évolution la plus favorable : - 0,8 point. Celles de Chatillon et du Charolais connaissent également une baisse notable, de - 0,6 et - 0,5 point. Dans les zones d'emploi de Mâcon et de Saint-Claude, la diminution est moins marquée avec - 0,1 point.

## Sur un an, une baisse du taux de chômage moins marquée qu'au niveau national

Sur une année, le taux de chômage baisse de 0,3 point dans la région, une amélioration moins marquée qu'au niveau national, -0,7 point. Il diminue dans les huit départements de la région, plus fortement en Côte-d'Or et en Haute-Saône, et le plus faiblement dans le Doubs.

Sur un an, il reflue également dans toutes les zones d'emploi sauf celle de Morteau où il augmente de 0,2 point (figure 3). La baisse est particulièrement marquée dans la zone de Chatillon, - 0,8 point, mais également dans les zones d'emploi de Montbard, Avallon, Autun et Dôle, de - 0,6 à - 0,5 point.

### Davantage de personnes aux frontières du chômage que de chômeurs en 2018

En Bourgogne-Franche-Comté, on estime que 8,2 % des 15-64 ans sont, en moyenne en 2018, dans une des situations que l'on qualifie de frontières du chômage, soit parce qu'ils sont en sous-emploi, soit parce qu'ils appartiennent au halo du chômage. C'est davantage que la proportion des 15-64 ans au chômage. La région se situe dans la moyenne de la France de province.

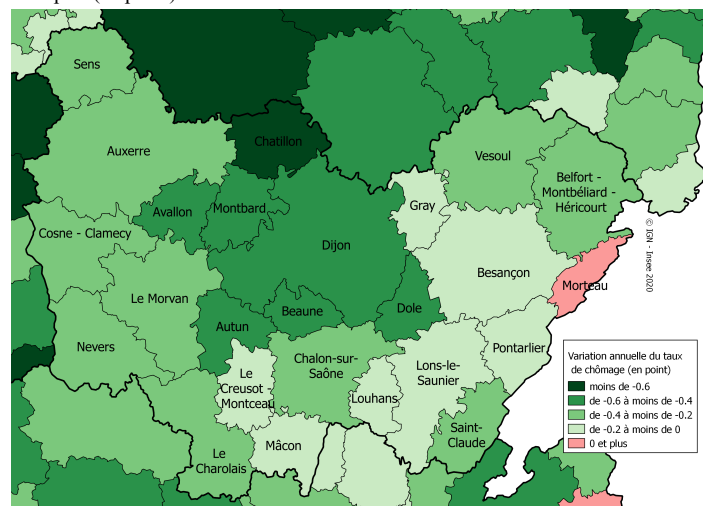
D'une part, 4,1 % des personnes de 15-64 ans en Bourgogne-Franche-Comté sont en sous-emploi. Leur situation sur le marché du travail ne les satisfait pas. Elles ont un emploi à temps partiel, souhaitent travailler plus d'heures et sont disponibles. Elles peuvent en particulier être au chômage technique ou partiel.

Par ailleurs, également 4,1 % des 15-64 ans appartiennent au halo du chômage. Elles recherchent un emploi mais soit elles ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit elles n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Source : Insee enquête emploi 2018

### 3 Sur un an, le chômage recule dans 24 des 25 zones d'emploi de la région

Évolution du taux de chômage entre les 4<sup>e</sup> trimestres 2018 et 2019 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

## Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence);
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

## Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômages localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Katy Lequin

ISSN : 2497-451X  
© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- « Au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, l'emploi salarié connaît une belle embellie avant la crise sanitaire »  
Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 101, avril 2020.

